

Ragondins ravageurs... suite

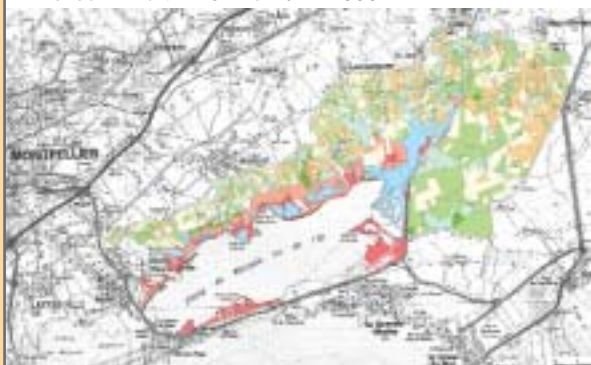
>>> Outil de diagnostic, de suivi et de gestion

La cartographie au centre du dispositif

La cartographie est au centre de toute l'opération. Elle permet d'analyser les relations entre les caractéristiques du milieu naturel (carte 1) et la distribution spatiale des animaux (carte 2) évaluée par relevé et comptage des indices de présence (les coulées). Cette connaissance approfondie des relations entre l'animal et son milieu permet d'optimiser les opérations de terrain. Elle favorise une meilleure allocation des moyens humains (organisation des équipes de terrain) et logistiques (rotation des pièges cages). Deux équipes de deux piègeurs ont été nécessaires pendant les 3 premières années. Depuis, une seule équipe assure la régulation des populations.

CONNAÎTRE L'HABITAT DU RAGONDIN
TYPLOGIE DES MILIEUX - JANVIER 1999

CARTE 1



- marais type doux
- marais salé
- prés salés, prairies inondables
- cultures céréalières
- cultures maraichères
- arboriculture
- viticulture
- friches, pelouses inondées
- sols nus, labours, récoltes
- garrigue, forêt
- ripysilve, boisement
- dune, sable, bord d'étang

ÉTAT INITIAL DES POPULATIONS
RÉPARTITION DES EFFECTIFS • JANVIER 1999

CARTE 2



Un diagnostic préalable a été effectué avant le début du piégeage. Sa mise à jour est ensuite réalisée une fois par an.

- POPULATION DE RAGONDIN
degré d'infestation
- nul
 - faible
 - moyen
 - significatif
 - fort

ÉVALUATION DES POPULATIONS APRÈS 3 ANNÉES DE PIÉGEAGE
RÉPARTITION DES EFFECTIFS • OCTOBRE 2001

CARTE 3



Le suivi permet d'apprécier la répartition spatiale et temporelle des populations, en lien avec les facteurs du milieu. Le contrôle de l'efficacité du piégeage et le repérage des phénomènes de recolonisation permettent d'orienter les opérations localisées de piégeage.



LES RAVAGES PROVOQUÉS
PAR LES RAGONDINS
SONT IMPORTANTS.
LEUR ÉRADICATION
RÉPOND À UNE DEMANDE
UNANIME DES ACTEURS
DE LA ZONE HUMIDE.



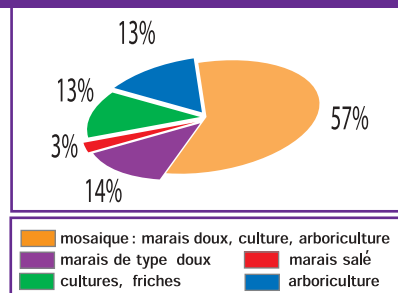
diennement et il est effectué un suivi précis des individus capturés (détermination du sexe, pesage...). Les ragondins piégés sont tués en étant assommés, ils sont ensuite incinérés. Les animaux non ciblés sont relâchés.

Cette opération constitue le premier travail d'envergure réalisé dans le cadre d'une action opérationnelle raisonnée sur ces populations animales en Méditerranée, où les conditions de milieu entraînent des réactions comportementales très différentes de ce que l'on connaît ailleurs. Les résultats obtenus depuis plus de 4 ans (près de 5000 ragondins capturés et un abaissement de l'ordre de 85 % des indices de présence) sont jugés satisfaisants par les gestionnaires, les acteurs socio-économiques de l'étang de l'Or et les élus des communes concernées. Ils mettent en évidence la nécessité d'optimiser l'utilisation de la cartographie thématique sur la base des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG). Ainsi, la gestion pourrait s'appréhender directement en établissant, de manière plus précise, une corrélation entre les caractéristiques du milieu, la répartition des populations et la couche supplémentaire concernant la dynamique et les données de piégeage renseignées au quotidien. ■

DOMINIQUE GINDRE

CHEF DU SERVICE OBSERVATION DES MILIEUX ET GESTION ENVIRONNEMENTALE. EID MÉDITERRANÉE.
MEL: DGINDRE@EID-MED.ORG

RENDEMENT DU PIÉGEAGE SELON LE MILIEU



>>> Pour en savoir plus:
EID Méditerranée - Pôle méditerranéen-
environnement littoral • 165 avenue
Paul Rimbaud - 34184 Montpellier
cedex 4 • Tél.: 0467636763

>>> Espaces dunaires de la Manche

Le pâturage fait son bilan

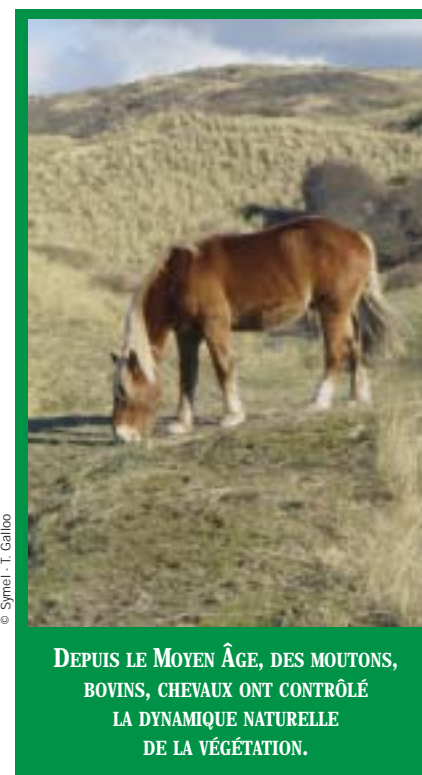
Si les pratiques de pâturage extensif constituent un mode de gestion très efficace et durable des dunes littorales, elles peuvent aussi se révéler catastrophiques. Bilan de vingt ans d'expérimentation par le Conservatoire du littoral et le Symel et difficultés de transmission.

De la presqu'île de la Hague à la baie du Mont-Saint-Michel, le paysage actuel des dunes de la côte ouest du Cotentin (Manche) est hérité des pratiques ancestrales de pâturage, formant des mielles, vastes espaces de pelouse rase parsemés de dépressions humides et de reliefs plus ou moins marqués qui couvraient près de 10 000 hectares. Depuis le Moyen Âge, les animaux (moutons, puis bovins et chevaux) y ont contrôlé la dynamique naturelle de la végétation.

La superficie des mielles a été réduite de moitié depuis 50 ans, concurrencée par l'urbanisation et la rentabilité des cultures légumières. Depuis vingt ans, le Conservatoire du littoral a engagé l'acquisition d'un tiers significatif de ce patrimoine. La directive européenne sur les habitats naturels a depuis confirmé l'intérêt exceptionnel de ces milieux¹ qui abritent de belles populations d'amphibiens (dont le Triton crêté) et de nombreuses espèces végétales rares et protégées (liparis de Loesel, pyrole à feuilles rondes, gentiane amère, sagine noueuse, germandrée des marais...). C'est dans ces milieux dunaires que le Conservatoire du littoral a analysé l'impact du pâturage extensif et intensif.

Bilan contrasté pour le pâturage contrôlé

Les dunes d'Hatainville (500 hectares) constituent, en effet, depuis 1980 date de son acquisition par le Conservatoire du littoral, un site pilote pour le pâturage extensif destiné à démontrer qu'il est encore possible, dans un contexte économique très favorable à l'intensification, de concilier protection et production. La partie sud du massif dunaire est louée, depuis 1996, à un éleveur qui conduit, sur 226 hectares, un troupeau de 55



DEPUIS LE MOYEN ÂGE, DES MOUTONS, BOVINS, CHEVAUX ONT CONTRÔLÉ LA DYNAMIQUE NATURELLE DE LA VÉGÉTATION.

© Symel - T. Gallo

et à titre expérimental, à un éleveur qui cherche à développer une production de chevaux d'attelage. Un troupeau de 18 Cobs normands parcourt 110 hectares, soit un chargement instantané de 0,16 UGB/ha. Il pourra évoluer en fonction des résultats obtenus sur l'embroussaillage des dépressions humides. Les enseignements techniques tirés de ce site de référence ont été repris dans les orientations des documents d'objectifs Natura 2000 établis en 2001 pour le secteur.

●●● suite page 20

1. Habitats génériques dunes fixées à végétation herbacée, code Natura 2000 : 2130 et dépressions humides intradunales, code Natura 2000 : 2190

Pâturage sur pelouses sèches Boîte à idées

Le gestionnaire désireux de mettre en œuvre le pâturage sur les sites dont il a la charge puisera idées et méthodes dans les deux ouvrages récemment publiés par la fédération des conservatoires.

Le guide d'aide à la mise en œuvre, tout d'abord, est un « indispensable » pour n'omettre aucune facette de la question avant de se lancer dans l'action. On y trouve des informations pratiques, techniques, administratives ou réglementaires. Les divers points abordés permettent de faire ses choix et d'obtenir des précisions sur des questions particulières.

Le Recueil d'expériences de gestion et de suivi scientifique sur pelouses sèches, est un second ouvrage, une sorte de boîte à idées qui rassemble et commente, opération par opération, des actions menées à travers le pays par les divers organismes qui se chargent de la préservation durable de ces milieux.

L'intérêt de connaître les démarches qui visent à installer des troupeaux de moutons, chèvres, chevaux ou bovins sur les pelouses sèches est donc tout pratique. ■

130 pages • 15 euros chaque ouvrage, hors frais de port • Tél.: 0238245500 • enf@enf-conservatoires.org





Usage agricole
et préservation,
un accord difficile

Avec la mise aux normes des bâtiments d'élevage, on assiste depuis peu à une recrudescence de la demande en espaces dunaires de la part d'éleveurs en quête de surfaces et de lieux secs et sains. En dehors de quelques sites disposant de superficies considérables, force est néanmoins de constater qu'en général l'usage agricole et les objectifs de préservation environnementale s'accordent difficilement. Une récente étude réalisée en 2001 par le Conservatoire du littoral et le Symel² permet de procéder à une évaluation des pratiques spontanées actuelles et de proposer des conditions d'amélioration. Il apparaît clairement que, lorsqu'elles sont intégrées dans un système de production intensif, les dunes servent essentiellement de stabulation de plein air pour des troupeaux de plus en plus nombreux. Les éleveurs se contentent le plus souvent d'une superficie minimale où remiser leur cheptel, dans un secteur facilement accessible, et à procéder le plus souvent à un affouragement quotidien. Cette pratique induit une surcharge localisée en bétail, une dégradation de la couverture végétale et un apport significatif en matière organique qui modifie profondément la composition floristique du milieu. En outre, la concentration des animaux sur une petite surface laisse à l'abandon la plus grande partie de la dune et favorise un embroussaillage rapide, notamment dans les zones les plus abritées et les plus humides. Forts de ces références technico-économiques et de cette connaissance des pratiques et des contraintes des éleveurs, le Conservatoire du littoral et le Symel ont engagé le dialogue avec la profession agricole et l'administration pour modifier les pratiques d'une quarantaine d'exploitants et l'étendre progressivement, via les documents d'objectifs Natura 2000, à l'ensemble des espaces dunaires de la Manche. ■

JEAN-PHILIPPE LACOSTE
DÉLÉGUÉ DE RIVAGE NORMANDIE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

HERVÉ MOALIC
DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

2. Étude de l'impact du pacage hivernal sur les milieux dunaires, Conservatoire du littoral - Symel 2001, réalisée par, Agriculteur eau environnement - CPIE du Cotentin, 91 pages et annexes. Avec le concours de la Diren de Basse-Normandie et de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

«CERTES, CES ANIMAUX SONT SOUVENT PEU RUSTIQUES ET DONC PEU CONSOMMATEURS DE PLANTES INAPPÉTENTES».



© MT

Idée reçue numéro 58: «les animaux qui broutent dans les espaces naturels protégés appartiennent presque toujours au gestionnaire. D'ailleurs, ce type de pâturage possède tous les avantages puisqu'il vise des objectifs strictement écologiques».

Surprise! L'enquête réalisée en 2001 par Réserve naturelle de France démontre que 70 % des sites pâturés sont gérés par des tiers, les animaux brouteurs appartenant le plus souvent à des agriculteurs. Une réalité qui s'explique, quand on sait le coût élevé d'une gestion directe. Au-delà de l'achat du cheptel et la pose des clôtures, il faut ajouter l'entretien des clôtures, le suivi vétérinaire, l'alimentation des animaux... un coût annuel qui peut s'élever jusqu'à 1000 euros à l'hectare. Et ceci sans compter les contraintes de gestion du personnel. En effet, le suivi d'un troupeau réclame des connaissances zootechniques assez spécialisées ainsi qu'une astreinte qui peut être quotidienne, dimanche compris. On ne peut occulter, non plus, les questions de responsabilité: qu'une bête s'échappe, blesse quelqu'un et c'est au propriétaire d'en assumer les conséquences.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi les gestionnaires font de plus en plus souvent appel à un tiers, généralement agriculteur/éleveur.

La gestion déléguée représenterait alors «la» solution, en remplacement d'une gestion en régie génératrice de contraintes? Soyons éclairés, il n'est jamais de solution miracle, pourtant, il est réel que la délégation possède quelques avantages, d'autant que les agriculteurs sont de plus en plus sensibilisés à la protection de l'environnement. La politique agricole

commune, et les aides financières allouées, incitant par ailleurs les agriculteurs à appliquer des pressions de pâturage faible, entretenir l'espace et les paysages. Mais surtout l'éleveur connaît ses animaux, leurs habitudes et besoins ainsi que leur impact sur les prairies. Et même si ces animaux sont souvent peu rustiques et donc peu consommateurs de plantes inappétentes, l'éleveur peut, si besoin, appliquer un chargement instantané élevé ou enlever ses bêtes en période de nidification ou de floraison.

Pourtant l'enquête révèle quelques déboires, notamment du fait que 38 % des Réserves pâturées par un tiers, ne possèdent aucun moyen de contrôle. Dans ce type de cas, les Réserves naturelles subissent les pratiques pastorales du tiers sans avoir leur mot à dire. Il s'avère donc indispensable de mettre en œuvre une convention écrite qui fixera les devoirs et responsabilités de chacun. Il faut d'ailleurs noter qu'il n'existe pas (pas encore?), aujourd'hui, de convention type dont pourrait se saisir le gestionnaire. C'est pour cela que le groupe Éco-pastoralisme, au sein de Réserve naturelle de France, travaille à sa conception, mais il y a des disparités réglementaires d'un département à l'autre, et les besoins de chaque gestionnaire sont uniques. C'est pourquoi, il ne s'agit nullement d'écrire un texte modèle mais d'aider les gestionnaires à se poser les bonnes questions et afin qu'ils anticipent les éventuels problèmes.

Quoi qu'il en soit la convention sera toujours le résultat d'un compromis nécessitant une prise en compte préalable des objectifs et contraintes des deux parties: écologiques d'un côté et économiques de l'autre. ■

CÉLINE DERVAUX • FERME ÉTUDES CÈRES

>>> **François Mesléard • Tour du Valat • Tél.: 0490972013**

Mathieu Millot • Conservatoire des sites lorrains • Tél.: 0382836284

Céline Dervaux • Ferme études Cères • 0474592113

Le Brouteurs fan-club change de nom. Le BFC (brouteurs fan-club), groupe de travail de la commission scientifique de Réserve naturelles de France, change de nom et de fonctionnement. Il devient le Groupe éco-pastoralisme (Gep) et développe deux pôles: l'un scientifique et l'autre technique, co-animés par François Mesléard et Mathieu Millot.

PATOU AUPRÈS DE SES CHÈVRES



© O. Salvador - Réserve naturelle de Jujols

Chiens errants quels dégâts...

En France, on estime à 500000, le nombre d'ovins tués chaque année par des chiens. Mais les fugueurs créent bien d'autres dégâts écologiques et économiques. Surtout, ne pas mésestimer.

Mort, chute lors d'une poursuite, stress pouvant induire un avortement, baisse ou arrêt de la lactation, reproduction perturbée... les dégâts causés par les chiens errants ne doivent pas être sous-estimés. La faune sauvage, comme la faune domestique, étant concernée par ces attaques.

Parmi les mammifères sauvages, les ongulés sont les premières victimes. Une étude menée en Haute-Savoie (Esteve 1985) révèle que 13 à 26 % de la mortalité des ongulés sauvages seraient imputables aux chiens; les chevreuils étant les plus touchés par cette prédation. Dans la Réserve nationale de chasse du Caroux-Espinouse (Hérault), un peu plus de 4 % des cadavres de mouflons de Corse retrouvés auraient subi la prédation de chiens. Alain Bataille, agent technique à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage souligne que «cette prédation sur les ongulés est surtout importante l'hiver. Dans la neige, les cervidés se déplacent difficilement et les chiens arrivent à les épuiser. On notera que nombre de ces attaques sont le fait d'Huskys fugueurs appartenant à des

habitants des villages proches.

Mais, toujours concernant la faune sauvage, il faut citer les dégâts causés par les dérangements. Lors des périodes de reproduction et hivernale, les galliformes qui nichent au sol sont contraints de s'envoler et s'épuisent. Les fautifs sont ici, essentiellement, des chiens de promeneurs non tenus en laisse».

Concernant la faune domestique, les dégâts causés par les chiens sont si importants, qu'on peut les comparer à ceux causés par les grands prédateurs (en 2001, pour l'ensemble des Pyrénées, 330 bêtes dont 309 brebis furent tuées par les 11 ours adultes). D'ailleurs renchérit Emmanuel Leroy, conseiller à la Chambre d'agriculture des Pyrénées, «la grande majorité des éleveurs de notre territoire se déclare touchée par des attaques de chiens qui surviennent en zones d'estives ou à la périphérie des zones urbanisées. Les dégâts avec mortalité touchent surtout les ovins». En France, on estime à 500000, leur nombre de tués chaque année par des chiens. Les bovins et équins subissent plutôt les conséquences de l'affolement. Sur les troupeaux domestiques, divers témoi-

Comment devient-on chien errant?

Le chien est un animal social. Dans la nature ses ancêtres (les loups) et ses «cousins» (les dingos), chiens sauvages, vivent en meute, une société qui assoit sa cohésion sur l'établissement d'une hiérarchie. Domesticé, le chien a transposé les règles de la meute à la vie en société humaine. Néanmoins ses caractéristiques comportementales n'ont pas été effacées.

Les scientifiques identifient un certain nombre d'unités comportementales du chien (manger, dormir, se reproduire, jouer, rechercher la nourriture...). Suite à la domestication, ces différentes unités se sont atténuées, voire ont disparu (apparemment!), ou ont été amplifiées. Certains de ces comportements (prédation, chasse, par exemple) peuvent être absents du quotidien de l'individu, mais peuvent ressurgir (programmation génétique oblige) dans certaines circonstances. Ainsi, certains chiens (l'instinct de prédation ressurgissant) se transforment en tuteurs.

Le comportement de fugueur d'un chien peut s'expliquer par un défaut d'attachement au groupe social originel. Plusieurs raisons à cela: le «mal être» du chien dans son groupe social d'origine, son mauvais «statut hiérarchique», un déficit affectif, l'ennui, ou encore l'instinct sexuel ou de prédation. Si l'individu peut matériellement se séparer du groupe, il va partir en errance, occasionnellement ou temporairement au début, puis une intensification peut se produire si rien ne vient redresser la situation... l'appel du large. ■

PAUL LIBMAN • VÉTÉRINAIRE À OSSEJA - PYRÉNÉES ORIENTALES

gnages ont permis d'identifier que les attaques sont surtout le fait de chiens divagants appartenant à des villages voisins. Or ces agressions, si elles sont répétées, peuvent mettre en cause l'équilibre

●●● suite page 22

Tuer pour jouer

Réalisée par Réserve naturelle de France, une enquête laisse apparaître que 82 % des attaques sont des poursuites perpétrées par des groupes de deux ou trois chiens. Des regroupements plus importants semblent anecdotiques. Les propriétaires des chiens attaquants sont surtout des habitants proches de la Réserve, des touristes et des chasseurs. Les chiens véritablement abandonnés par leur propriétaire représentent une très faible minorité des attaques. L'enquête fait également ressortir que la majorité des chiens sont récidivistes et qu'ils attaquent de jour comme de nuit. La consommation des victimes est faible, la plupart de ces chiens ayant un maître et étant nourris régulièrement. ■